

BOUGE LIS AIME



Assemblée générale des parents et CÉ

Nous avons tenu notre assemblée générale de parents le 8 septembre dernier où nous avons élu les membres de notre Conseil d'établissement que voici:

- *Mesdames: Karine Briand (poursuite du mandat), Véronique Dorval, Andrée Robitaille et Isabelle St-Pierre (poursuite du mandat et représentante au comité de parents du CSS).
- *Monsieur: Bernard Déry (poursuite du mandat)
- *Vous pourrez suivre nos échanges en consultant les documents sur le site internet de l'école.

Fondation de l'école

Nous vous informerons bientôt de la date de l'assemblée générale de la Fondation. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Cette année, nous souhaitons encore travailler à amasser des fonds pour la réalisation d'une classe extérieure. Vos idées et vos dons sont importants.

Rappels important Déclaration de clientèle

Veuillez prendre note que la déclaration de clientèle aura lieu le jeudi 30 septembre en avant-midi, il est bien important que votre enfant soit présent à l'école à cette période.

Stationnement

Nous vous rappelons l'importance de respecter la signalisation dans les aires de stationnement.

Voici les heures réservées aux autobus pour le débarcadère:

Am. 8h20 à 8h40 et 11h50 à 12h00

Pm. 13h05 à 13h15 et 15h25 à 15h45

Si vous arrivez à l'école durant ces heures, garez votre voiture dans la rue.

Par ailleurs, nous constatons certaines actions interdites et non sécuritaires (entrer par le sens unique dans la mauvaise direction, non respect de la vitesse permise, stationnement en double file, etc.). Vous comprenez que nous ne sommes pas en mesure de placer des gens à l'extérieur pour faire respecter les règles, toutefois, comme il s'agit de la sécurité de vos enfants, nous nous attendons au respect et à votre vigilance en tout temps.

Dates à retenir

Photo scolaire: Jeudi 7 octobre

Prochain conseil d'établissement: 20 septembre

Journées pédagogiques: 24 septembre et 22 octobre

Congé Action de grâces: 11 octobre

Première communication: 28 octobre

À noter à votre agenda

« Journées pédagogiques flottantes »

Vendredi 28 janvier 2022

Jeudi 31 mars 2022

Service de garde

Compte-tenu de la situation présente et du nombre restreint de personnel au service de garde, veuillez prendre note que toute modification à l'horaire journalier de votre enfant (ajout ou absence) <u>ne sera pas prise en considération après 15h00.</u> Vous devrez vous en tenir à votre réservation habituelle.

Merci de votre collaboration!